

Mons

Choses & autres



Par

Emile Hublard

docteur en sciences

Conservateur de la Bibliothèque
publique et des Musées de la

Ville de Mons

Librairie Camille Leich
Editeur

Mons - 18, Rue Rogier

Illustrations de
Henri Léonard

Sociétés badines & bouffonnes
Facéties, Supercheries, Mystifications
littéraires & archéologiques



A Société des Soirées lyriques, dont nous venons de retracer l'histoire, ne pouvait disparaître sans laisser des regrets. Quelques années plus tard, en 1832, nous la voyons renaître sous une forme nouvelle et bouffonne : *La Société petotico-maronicohuitrique*, qui eut pour fondateur Henri Delmotte. Comme sa sœur aînée, les membres se réunissaient, chaque mois, en un souper, et au dessert chacun chantait sa chanson. Outre le diplôme, les affiliés recevaient les insignes de l'Ordre ; le grand maître portait la décoration en argent doré, avec le ruban

Ces détails, nous les avons trouvés dans le recueil intitulé le « Canardier des Agathopèdes » et dans le registre des procès-verbaux des séances de la ménagerie de Bruxelles que M. Victor De le Court tient de son grand Père, Renier Chalon, et que par un sentiment de confraternité intellectuelle que nous ne pouvons trop louer, il a eu la gracieuseté de me communiquer. Je le prie d'agréer l'assurance de ma reconnaissance.

Ce fut en chapitre général tenu par la ménagerie, à Bruxelles, le 22 septembre 1847, que le Secrétaire fait part de la constitution de la Cage de Mons. Une lettre d'Hippolyte Rousselle (1) (l'Ane) lue en Chapitre du 6 octobre annonce que l'installation aura lieu chez Camille Wins (l'Hyène), le 13 novembre, et donne le texte des questions qui seront posées aux trois néophytes montois et les noms qui leur seront imposés. Après avoir donné son approbation, le Chapitre délègue cinq de ses membres les plus importants pour procéder à l'inauguration de la Cage de Mons, le Pourceau (Schayes), Grand Maître de l'Ordre ; le Renard (R. Chalon), secrétaire ; le Mulet (Gensse) ; le Singe (Bovie) et le Roquet (de Reiffenberg). Gensse (le Mulet) fut chargé de prendre la parole au nom de la ménagerie et de prononcer le discours d'usage. Si l'on en croit le procès-verbal de la séance du 27 octobre, au cours de laquelle, Gensse le soumit au jugement du Comité, ce fut un « beau morceau d'éloquence ou l'élégance et la variété de la forme le disputent à la grandeur du sujet et à la profonde érudition agathopédique ».

De l'histoire de la Cage bleue, c'est le nom que prit la Cage de Mons, nous ne connaissons rien autre. Tout ce que nous savons c'est qu'elle ne survécut pas à son président Camille Wins, et que Léopold Devillers en fit partie. Il nous conta un jour le cérémonial de son

(1) Précédemment Rousselle s'appelait l'Hermine.

initiation d'après le protocole tel qu'il était réglé par les statuts de l'Ordre.

Le récipiendaire est introduit, il entre à reculons, s'assied le dos tourné à l'assemblée, et fait la promesse de ne rien divulguer de ce qu'il verra ou entendra dans la Cage. Ensuite, il répond aux questions que lui pose le Président.

Après l'élection, le Président se lève, fait avancer le nouvel élu, et lui adresse ces mots :

Profane ! Veux-tu être armé chevalier de l'huître d'or et membre de la Société des Agathopèdes ?

Celui-ci répond : je le désire — Jures-tu sur l'honneur et sur le pourceau, emblème druidique de la religion de nos pères, d'observer toutes les lois de la gastronomie, de consoler la veuve et l'orphelin et de couvrir (défendre) la vertu des dames ? Si tu forçais à ces lois, tu seras rayé du livre d'or des Agathopèdes — L'élu répète les termes du serment et ajoute : Si je forçais à ces lois, j'appelle sur ma tête les vengeances du Diable, les pluies du Ciel et la vermine de la Terre, je consens à ce que mon nom soit rayé du livre d'or des Agathopèdes. Que les huîtres me soient légères et que les vins de France me soient en aide. Alors le Président en frappant du glaive le nouvel Agathopède lui dit : Je t'arme chevalier de l'huître d'or, membre de la Société des Agathopèdes et te donne le nom de....., ici un nom d'animal tiré du roman du Renard, par exemple Tybert le Chat.

Quand l'initié prend place au chapitre il revêt le costume agathopédique : un chapeau polka (?!) de basane noire, un tabard de toile blanche avec un hausse-col de maroquin rouge portant en lettres d'or le nom imposé au nouveau membre, et sur le dos le porc gaulois, au cou un ruban rouge de deux centimètres de largeur auquel est suspendu l'écaille d'huître.

Les séances de la Ménagerie, à Bruxelles, se tinrent d'abord au Ballon, puis au Cirque, ensuite au Café de l'Univers, enfin en 1849, le sanctuaire était établi aux Galeries. Au début les Agathopèdes se réunissaient deux fois la semaine, le mercredi et le vendredi, la cotisation mensuelle était fixée à 2 francs. Deux fois l'an, le 4 novembre, anniversaire du premier chapitre, et un autre jour à fixer suivant les circonstances, un dîner par souscriptions — 6 francs sans le vin — réunissait les adhérents.

L'année 1849 marque une date mémorable dans l'histoire des Agathopèdes. Ce fut en chapitre du 28 novembre de cette année que la Compagnie décida la publication de l'*Annuaire agathopédique et saucial* qui forme un volume in-8° de 130 pages, luxueusement édité, orné de nombreuses vignettes dues au crayon spirituel des meilleurs artistes.

Je ne dirai point qu'il est destiné aux pensionnaires du Sacré-Cœur. La fantaisie la plus désordonnée comme aussi la gauloiserie fortement pimentée en honneur chez les Agathopèdes en font un recueil de dissertations bouffonnes.

Sans manquer aux convenances, il en est quelques-unes que je puis citer par leurs titres comme exemple de drôleries. « Croyez-vous que le carré de l'hypothénuse soit une réfutation suffisante du Panthéisme? »

« Les fortifications de Troie, bâties d'après le système hydraulique de Simon Stevin, ont-elles résisté aux Grecs, pendant dix ans, parce qu'elles étaient construites à l'épreuve du canon, du mortier et autres batteries de cuisine, ou parce que les ouvrages avancés se composaient de lunes entières, au lieu de demi-lunes et de lunettes? »

Chaque année l'illustre Compagnie instituait un concours dont le programme imprimé est arrivé jusqu'à

nous. C'est ainsi qu'en 1845, la question : *Pourquoi l'Escaut passe-t-il à Tournai?* sollicite l'attention des géographes. Une autre année, les astronomes étaient invités à *rechercher les causes pour lesquelles le soleil tournant de l'Est à l'Ouest, le Singe du Grand'Garde de l'Hôtel-de-Ville de Mons a la tête tournée du Sud au Nord. Cette double constatation est-elle en contradiction avec le système de La Place?*

L'esprit moqueur des Agathopèdes ne s'exerçait pas seulement aux dépens des graves Académies officielles et du programme de leurs concours, les grands de la terre n'échappaient pas, eux aussi, aux sarcasmes.

On rapporte qu'à l'un de leurs banquets, au dessert, un dignitaire de l'Ordre, chanta une chanson dont chaque couplet était une satire de la vie privée d'augustes personnages. Le Gotha y passait tout entier, sans ménager même les têtes couronnées.

Les Agathopèdes fidèles à leur devise : *Tout pour un Canard*, s'amusaient à répandre des nouvelles extravagantes. Chalon en a formé un recueil qu'il a intitulé le *Canardier des Agathopèdes*. C'est par la voie des journaux qu'ils donnaient le vol à leurs canards : *L'Eveil*, *L'Observateur du Hainaut*, *L'Indépendance*, *Journal de Bruxelles*, *Le Patriote belge*, *Le Modérateur*, *Le Libéral liégeois*, *Journal du Commerce d'Anvers*, *Journal des Flandres*, *Le Politique*, *Le Sancho*, *L'annonce de Stavelot*, *L'Echo du Parlement*, ouvrent leurs colonnes aux récits les plus abracadabrants. C'est ainsi que la découverte de la poudre blanche n'est pas une nouveauté ainsi qu'on le croit généralement; le *Journal du Commerce d'Anvers* du 21 octobre 1846, et après lui tous les journaux de Belgique, raconte que l'un de nos concitoyens, le président de la Cage bleue, s'en sert à la chasse depuis trois ans.

L'Éveil, du 3 juin 1837, enrichit la biographie montoise d'un personnage célèbre, le général portugais don Antonio Cachapuz, né à Mons le 27 novembre 1796, d'une pauvre mais honorable famille.

« Son père Florent Cachapuz, exerçait le métier de
« faiseur de boulets, et sa mère Anne Marcassiau,
« colportait des fruits et des galettes dans les promenades
« publiques. Le père Cachapuz, imbu d'idées monarchi-
« ques et aristocratiques qui sont comme innées dans cette
« famille, où l'on ne devait guère s'attendre à les ren-
« contrer, ne fit point (c'était en 1796) inscrire son fils
« sur les registres de l'État-Civil. C'est à cette singulière
« circonstance qu'Antonio dut sa brillante fortune.

Et l'histoire continue relatant la carrière aventureuse de Cachapuz. De nouvelles recherches nous ont appris que la fille de Cachapuz épousa en 1821 un avocat Josselin et qu'elle donna le jour, au célèbre Valère Josselin de Valenciennes, héros auquel le *Pourquoi pas* a rendu un hommage tardif mais éclatant.

L'époque de 1850 à 1860 fut particulièrement fertile en facéties et en mystifications. C'est ainsi que vers 1850, les amateurs de jardins apprennent que par un procédé mystérieux, on obtient la floraison instantanée des plantes, et que l'on peut assister à la démonstration pratique de cette découverte dans l'établissement de M. Van der Maelen. Pendant plusieurs jours ce fut un défilé ininterrompu de curieux au grand ébahissement de M. Van der Maelen qui ne comprenait rien à cette affluence de visiteurs. Cette farce inspira deux vaudevillistes qui écrivirent un lever de rideau : *les Agathopèdes*, joué plusieurs fois à Bruxelles.

En 1853, Chalon, sous le pseudonyme du Docteur Walraf, publie *La Numismatique de l'Ordre des Agathopèdes*. Trois ans après, le monde des numismates était de

nouveau fort intrigué par un prospectus de librairie annonçant la publication prochaine d'un ouvrage important sur *La Numismatique en rapport avec les Saintes Ecritures*, par Bernachot.

Je ne crois pas me tromper en disant que sous ce nom de Bernachot se dissimule la personnalité d'un jeune avocat qui dans la suite occupa une des plus hautes fonctions dans la magistrature, se distingua par des travaux juridiques de grande valeur.

En 1857, Gensse, fonctionnaire à la Société Générale, publie sous le nom de Docteur Cloetboom ses *Œuvres philosophiques, médicales, posthumes, humanitaires et complètes*. Un avis en tête de l'ouvrage, annonce aux souscripteurs que 25 exemplaires seront tirés sur fer blanc pour les membres de la Société des Bibliophiles belges. Ce volume, devenu rare, est orné du portrait de la cuisinière de l'auteur, vue par derrière.

Le grand prêtre du culte de la plaisanterie n'officiait pas seulement à l'autel agathopédique ; rentré chez lui, il méditait dans le silence de sa bibliothèque aux farces qu'il jouerait à ses confrères, et son imagination fertile enfantait drôleries et bons tours dont ses meilleurs amis étaient les premières victimes. Qui n'a entendu parler du catalogue de la bibliothèque du Comte de Fortsas ?

L'histoire en a été écrite plus d'une fois dans tous ses détails. Qu'il nous suffise de la rappeler en quelques lignes.

Le 10 juillet 1840, cent et trente des plus notoires historiens, archivistes, bibliothécaires, libraires et bibliophiles de Belgique, de France et d'Angleterre recevaient par les soins de Hoyois, imprimeur à Mons, le Catalogue d'une très riche mais peu nombreuse collection de livres provenant de la bibliothèque de feu M. le Comte J. N. A. de Fortsas, dont la vente se fera à Binche, le 10 août

1840, à 11 heures du matin, en l'étude et par le ministère de M^e Mourlon, rue de l'église n^o 9. La surprise fut grande ; personne ne connaissait le Comte de Fortsas, et elle redoubla quand on apprit par un avis en tête du catalogue que le Comte n'admettait dans sa collection que des ouvrages en exemplaire unique. Vous pensez bien qu'une bibliothèque formée de la sorte ne pouvait pas être nombreuse ; elle comprenait en tout et pour tout 52 volumes, tous exemplaires uniques, inconnus à Brunet et présentant des particularités qui en doublaient la valeur. Et, chose merveilleuse, chacun de ces volumes semblait répondre aux convoitises personnelles de ceux à qui l'étonnant catalogue avait été adressé. C'est ainsi que Teschener écrivait à Hoyois qu'il offrait 4000 francs pour un « Corpus Juris civilis » des presses d'Elzevier, imprimé sur vélin, magnifiquement relié en maroquin rouge aux armes de Hollande, et portant sur la feuille de garde, de la main d'Elzevier, que cet exemplaire a été spécialement imprimé pour les Etats de Hollande. Le Catalogue ajoutait que Fortsas l'avait acheté 2000 florins à un juif d'Amsterdam et que sir Richard Hebert lui en avait offert 1000 livres sterling. Un petit volume relié en chagrin vert avec fermoir à clef d'argent doré, que l'auteur aurait pu intituler : *le Journal de mes fredaines, imprimé par moi seul, pour moi seul, et un seul exemplaire et pour cause*, jetait l'inquiétude dans la noble famille de Ligne redoutant le scandale que ne manquerait pas de produire la divulgation des frasques de l'aïeul. Et la princesse de Ligne d'écrire dare dare à M. Voisin, bibliothécaire de l'Université de Gand : Achez, je vous en conjure, à tout prix, les sottises de mon polisson de Grand'Père. Tandis que notre ambassadeur à Londres, M. Van de Weyer perdait le sommeil à la pensée que l'« Evangile du citoyen Jésus, Arras, l'an III de la République », pourrait lui échapper, Polain, l'archiviste

de Liège, se mourrait d'envie de posséder les « Mémoires de l'abbé de Mousson, résident de France à Liège, pendant les troubles du XVIII^e siècle », et le numismate Serrure vendait des titres de rente pour se payer « L'assiette et description de la Terre et Seigneurie de Rummen », petit in-12, orné de planches représentant les monnaies de Rummen, dans une très riche reliure en satin cramoisi aux armes de Rummen brodées soie et or.

La Bibliothèque royale de Belgique ne resta pas indifférente, elle voulut avoir sa part, et son conservateur en chef, le baron de Reiffenberg sollicita du Gouvernement, les plus larges crédits à l'effet d'acquérir quelques-unes des raretés que recélait la prodigieuse bibliothèque.



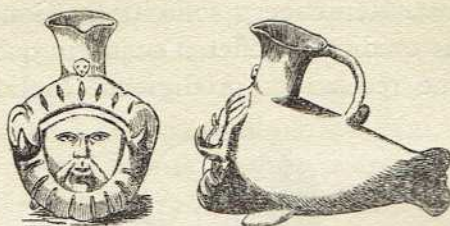
M. R. CHALON

La farce prit fin par un avis publié dans un journal montois et envoyé aux intéressés annonçant que la bibliothèque du Comte de Fortsas ne serait pas vendue aux enchères, qu'elle venait d'être acquise par la ville de Binche pour sa Bibliothèque communale.

Après les bibliophiles, ce fut le tour des archéologues que Chalon se plut à prendre dans ses rets.

Parmi les objets les plus importants qui enrichirent les collections du Musée de la porte de Hal, à Bruxelles,

en 1863, un rapport officiel signale à la suite des vases grecs et étrusques : amphores, stamnos, canthares, coupes, cenochos, etc., un vase antique trouvé à Onnezies que le Conservateur en chef, M. Juste, décrit comme l'une des pièces les plus curieuses du Musée. Ce vase, de forme rare, n'est comparable à aucun des vases représentés dans les ouvrages traitant des arts céramiques. Il est orné d'une tête barbue portant deux cornes saillantes, et il se termine en arrière en queue de poisson, la gorge est munie d'une anse. Si par son style et sa



VASE D'ONNEZIES

décoration, il est aisé de voir qu'il s'apparente à l'art gaulois, il est moins facile de découvrir sa destination. Était-ce un vase à boire, un rython, un vase à parfum, un vase liturgique? Autant de questions qui laissent l'antiquaire perplexe. Pour L. Devillers, président du Cercle archéologique de Mons, ce vase par sa partie pisciforme, symbole de l'Océan, était destiné à contenir de l'eau. Ne cherchez pas ce vase dans les collections des Musées royaux, vous ne l'y trouverez plus, il est enfermé dans une armoire secrète, l'armoire auxtiars, mais vous en verrez une excellente image en couleur dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*

Il y a quelques années, étant à Angres où nous pratiquions des fouilles archéologiques, nous recueillîmes d'un habitant du pays, des renseignements sur la trouvaille du vase d'Onnezies ne laissant aucun doute sur la part que Chalon y a prise.

Après Onnezies, ce fut à Spiennes, célèbre par son « camp à Cayaux », qu'une découverte occupa, en 1885, les adeptes des sciences préhistoriques. Des ouvriers mirent au jour dans la carrière de silex appartenant à M. Bourdiau, bourgmestre, un buste grossièrement taillé dans la pierre blanche, représentant un homme à la barbe taillée en pointe, à cheveux lisses, coiffé d'un casque, les épaules couvertes d'un manteau retenu par une agrafe en forme de losange. Le bruit de cette trouvaille se répandit dans le pays ; le Cercle archéologique de Mons délégua un de ses membres, M. Houzeau de Lehaie, avec mission de lui faire rapport sur l'importance de cette découverte.



BUSTE DE SPIENNES

M. Houzeau se refusa à voir dans ce buste, l'œuvre de l'homme néolithique, tout au plus, s'il fallait lui assigner une date, pouvait-on le faire remonter au 16^e ou au 15^e siècle.

Le capitaine Delvaux, tout en faisant certaines réserves sur l'authenticité du buste, lui attribue une haute antiquité et engagé dans cette voie, il va jusqu'à découvrir

dans les traits gravés dans le socle des caractères de l'alphabet runique : *Kaun, Ur, Langur, Reid et Naud.*

La découverte lui semble présenter un tel intérêt, que sur son invitation ses confrères de la *Société d'Anthropologie*, de Bruxelles se rendent à Spiennes, au nombre de vingt quatre, le 5 septembre 1885, et visitent la galerie d'extraction dans laquelle le buste se trouvait. Le compte rendu de cette excursion a été publié dans les *Bulletins de la Société* (T. IV, 1885-1886) et illustré d'une planche représentant le buste.

Ce ne fut qu'un an plus tard, que Delvaux apprit par son ami M. Ortlieb qu'il avait été la victime d'une mystification de Chalon.

Nous renouçons à conter toutes les plaisanteries de Chalon, un volume n'y suffirait pas et encore en oublions-nous.

Mais à côté de la farce, de la plaisanterie qui se termine par un éclat de rire, il y a des actes qui sont de véritables tromperies, des fraudes, pour les appeler par leur nom, qui déconsidèrent et même déshonorent leurs auteurs. C'est dans cette catégorie que se classe l'histoire de trouvailles prétendûment faites récemment au Camp à Cayaux de Spiennes qui devaient occuper le monde savant d'abord et le grand public ensuite.

Quelques archéologues, bien informés, se chuchotaient à l'oreille que des trouvailles extraordinaires avaient été faites par un M. Lequeux, connu par ses travaux sur l'industrie tardenoisienne, et devenu depuis quelques années l'élève et le collaborateur d'un préhistorien éminent M. X... fameux par sa campagne passionnée en faveur de la théorie des éolithes, qui fit grand tapage, voilà un quart de siècle, suscitant des controverses passionnées, bien oubliées aujourd'hui.

Pendant quelque temps le maître et le disciple se turent, se recueillirent, jusqu'au jour où par une commu-

nication à la classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, on connut l'importance de la découverte que l'on put qualifier de sensationnelle.

Grande fut la surprise quand on apprit qu'à côté des armes, outils, instruments divers en silex, pics en bois de cerf, poteries qu'on était accoutumé de trouver dans les fonds de cabanes du Camp à cayaux, M. Lequeux avait eu la bonne fortune d'exhumer, en déblayant une galerie creusée dans la craie, des vases et des haches façonnés dans la craie, une statuette de femme taillée également dans la craie et des tablettes portant des caractères mystérieux.

La statuette, mutilée de la tête et des extrémités des membres, s'apparentait aux sculptures analogues de Laussel (Dordogne) et de Willendorf (Basse-Autriche) rappelant, par sa plastique massive la Vénus hottentote décrite par Cuvier.

Or, c'est un fait bien connu et admis par tous les préhistoriens que le sens de l'art très développé à la fin du paléolithique chez l'homme de l'âge du Renne n'existe pas chez le néolithique qui, lui, ne cherche pas à reproduire la forme de la nature vivante.

Cette statuette venait donc bouleverser les connaissances acquises jusqu'à ce jour. Mais cette découverte n'était rien à côté de celle des tablettes à caractères gravés.

En étudiant ceux-ci, M. X. découvrit qu'au milieu de signes inconnus, on distinguait nettement la croix gammée ou svastika, symbole du soleil.

Au cours d'un interview, il expose à un rédacteur de la *Nation belge*, qui s'empresse de la reproduire dans son journal, une théorie nouvelle sur l'origine du culte solaire et de la migration des symboles. Il montre comment l'héliolâtrie aurait pris naissance dans l'Ouest de l'Europe, comme le prouve ce svastika, gravé dans la pierre par notre ancêtre l'homme néolithique de Spiennes. D'Eu-

rope, le svastika aurait passé en Asie, pour revenir chez nous à l'âge du bronze.

Les découvertes de M. Lequeux furent l'objet d'une communication à l'Académie royale de Belgique qui l'accueillit dans les *Mémoires de la Classe des Sciences*, collection in-8°, tome VIII, sous le titre : *Note préliminaire sur la découverte faite à Spiennes, dans des galeries souterraines, d'objets façonnés en craie, inconnus jusqu'ici.*

La science officielle ayant parlé, il semblait que tout fut dit et qu'il n'y avait qu'à s'incliner et aller contempler dans les vitrines du Musée royal d'Histoire Naturelle à Bruxelles, les merveilles qu'un fouilleur aussi habile qu'heureux livrait à notre admiration. La Vénus de Spiennes et la croix gammée, ne voilà-t-il pas de quoi alimenter les séances de plusieurs Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique ?

Mais à côté de gens confiants et naïfs comme vous et moi et M. X., il y a en ce monde des esprits chagrins et moroses, des incrédules, toujours enclins au doute, et n'acceptant comme vérités que les faits prouvés plutôt deux fois qu'une.

La trouvaille de M. Lequeux fut suspecte à plus d'un. Pourquoi ce mystère dont s'entourait M. Lequeux, fouillant seul, la nuit ; pourquoi, comme cela se fait ordinairement, en pareille circonstance, ne pas faire appel aux spécialistes, les inviter à venir sur place, se rendre compte *de visu* de la découverte, et se réserver des terrains de fouille, afin de les explorer devant témoins ? Non, on fuyait les regards, on redoutait tout contrôle, on travaillait clandestinement, les objets étaient transportés dans le plus grand secret dans le cabinet de M. X. et enfermés dans une armoire d'où ils ne sortaient que devant des privilégiés. Tout cela paraissait étrange, tellement en dehors des habitudes suivies dans les milieux

scientifiques que quelques archéologues, poussés par la curiosité, voulurent en savoir davantage. Ils apprirent que loin d'avoir séjourné à Spiennes pendant six mois, comme il le prétendait, M. Lequeux y avait passé seize jours et demi, que ses fouilles avaient été limitées à une petite excavation pratiquée dans l'escarpement crayeux à proximité du moulin, derrière la maison Flament, et quant à la tranchée de sept mètres qu'il aurait pratiquée, personne n'en avait connaissance, on n'en retrouvait nulle trace.

Le doute gagna le directeur du Musée royal d'Histoire Naturelle et le directeur des Musées royaux du Cinquantenaire, qui instituèrent une Commission formée de personnes d'une compétence notoire et chargée de se livrer à une enquête minutieuse (1).

Cette commission se rendit à Spiennes, visita les lieux, interrogea les habitants qui avaient été témoins des recherches de M. Lequeux, pratiqua des fouilles. De cette enquête, il résulta que M. Lequeux était l'auteur d'une supercherie, d'une mystification (2).

Personne ne songea un seul instant à suspecter la loyauté scientifique de M. X. dont le passé, une longue carrière toute de probité et d'honneur inspirait à tous la plus profonde estime. On comprit que ce savant respectable avait été la victime d'une machination inventée par un imposteur qui n'avait pas reculé devant un abus de confiance scientifique pour se faire valoir et se créer des titres dont il aurait pu un jour réclamer le prix !

(1) Cette commission était composée de MM. Capart, conservateur en chef des Musées royaux du Cinquantenaire; Van Straelen, directeur du Musée royal d'histoire naturelle; A. Renier, directeur du Service géologique de Belgique; J. Cornet, professeur à l'École des Mines de Mons; E. Hublard, conservateur des Musées de Mons; J. Houzeau de Lehaie, archéologue, à Mons; Carlier, industriel, à Wasmes; De Vadder, délégué de la Société d'Anthropologie de Bruxelles; Henrotin, préparateur au Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles.

2 Pour plus de détails, consulter : La Vérité sur les découvertes néolithiques de M. Lequeux, à Spiennes en 1924, par E. Rahir (Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, 1926).

Le Soir, dans son numéro du 21 décembre 1926, qui consacra plusieurs articles à cette affaire de Spiennes, rassure le public dont la foi en l'œuvre des savants aurait pu être ébranlée par de telles tromperies. « Aujourd'hui, » écrit-il sous les initiales de son correspondant A. M., » avec l'expérience que l'on possède, et l'esprit critique » auquel sont formés les hommes de science, il est » impossible à un mystificateur de bénéficier longtemps » de son imposture. Le fait qui agite le monde scientifique » belge depuis six mois prouve que la vérité finit vite par » s'établir..... »

Laissons là cette triste histoire, et revenons aux supercheres plaisantes qui virent le jour durant ces dernières années. Ce genre d'humour n'est pas mort avec Chalon, il semble être l'apanage des Montois et particulièrement des bibliophiles.

Voici l'une des dernières en date. Dans le courant de l'été de 1896, les collectionneurs de « montoiseries » ne furent pas peu surpris en consultant le catalogue d'une vente de livres à la Salle Bluff, rue du Gentilhomme, 10, à Bruxelles, d'y voir mentionner sous le n° 115 une brochure : *Comme quoi le Dragon de Wasmes, tué par Gilles de Chin, n'avait pas de sexe. Dissertation historico-zoologique par deux Curieux de la Nature. Mons, 1825, in-12° br.*, et en note, en caractères gras : Pièce curieuse et excessivement rare. En effet, tellement rare que la *Bibliographie montoise* de Rousselle et ses *Suppléments* l'ignoraient. Le plus intrigué de tous fut Hachez, Président d'honneur du Cercle archéologique de Mons, très connu par ses nombreuses et importantes études sur l'histoire de Mons. Il ne dissimula pas à son ami Fétis l'éminent conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique, son vif désir de posséder cette rareté, il la lui fallait à tout prix.

Fétis, en sa double qualité de Montois et de Bibliothé-

caire, partageait le même désir et déclara tout net qu'une pièce de cette rareté avait sa place marquée dans les collections de l'État et que lui aussi ne reculerait pas devant la forte enchère. Pour la première fois de leur vie, les deux amis se quittèrent froidement. Quelques jours après, ils renouèrent l'entretien et cette fois ils s'accordèrent. Hachez s'abstiendrait devant la Bibliothèque royale qui achèterait mais à la condition que Hachez aurait communication avant tout autre du précieux document. Et c'est ainsi que le 28 juillet la fameuse brochure était adjugée à la Bibliothèque pour la somme de 12 francs sans les frais.

Conformément à la promesse, Hachez fut le premier à consulter la dissertation historico-zoologique dont il fit une analyse tellement approfondie que quelques mois après il écrivait sur cette fantaisie, tenant en 15 pages in-12°, une notice de 18 pages in-8° sous le titre : *Examen d'une facétie sur le dragon de Wasmes*, M. Hachez, hanté par les farces de Chalon n'était pas loin d'attribuer la paternité de celle-ci à Chalon, — On ne prête qu'aux riches, — L. Devillers y voyait l'œuvre des frères Delcourt, et un bibliophile émérite contestait le caractère unique de l'exemplaire prétendant que la brochure avait figuré dans le catalogue d'un libraire de Marcinelle et qu'il n'avait tenu qu'à lui de l'acquérir.

Les choses en étaient là, quand à une séance des Bibliophiles de Mons qui se tenait, en 1904, chez M. Slotte de Bert, un petit paquet soigneusement ficelé parvint mystérieusement au président M. Jules De le Court qui lut avec surprise : de la part du Comte de Fortsas. Le paquet contenait une douzaine d'exemplaires de la rarissime plaquette que se partagèrent les membres présents.

L'exemplaire destiné au président était imprimé sur papier vert. Il n'y avait plus à douter ; si la date de 1825

était fictive, les « deux curieux de la nature » n'étaient pas un mythe. Et chacun de considérer son voisin d'un œil soupçonneux. Les bibliophiles virent se dresser devant eux la menace des mauvais tours qu'un lutin malicieux pouvait jouer à leur crédulité, et leur quiétude en fut troublée. Ceux-là même qui s'étaient divertis de la tiare de Saitapharnès ou encore se gaussaient de la naïveté de l'empereur d'Allemagne achetant pour 18000 thalers des poteries moabites à un certain faussaire du nom de Shapira qui mis en goût par cette bonne affaire offrit en vente au British Museum, où il fut exposé en 1883, un fragment d'un manuscrit de la Bible, ayant d'après la paléographie 27 à 28 siècles d'existence, écrit tout entier de sa main, considéraient que Mons était trop loin de Paris, de Londres et de Berlin pour que pareille mésaventure put les éprouver. Et voilà que tout à coup, les *chalonades* que l'on croyait pour toujours enterrées, ressuscitaient. Tout ce petit monde qui partage ses loisirs entre le Dépôt des Archives, au Parc, et la Bibliothèque publique, rue des Gades, en était inquiet. A l'avenir, quelle confiance mettre dans la valeur du texte d'un parchemin, dans l'autorité d'un mémoire imprimé, dans l'authenticité de l'inscription et du millésime d'une médaille, si l'on était ainsi à la merci de ces mauvais plaisants capables de dresser les embuches les plus perfides. Car enfin, M. Hachez lui-même, malgré sa science et son érudition, son long passé d'historien et le prestige de ses œuvres historiques, n'avait-il pas été la victime de l'habileté des mystificateurs? Il fallait à tout prix découvrir l'auteur, afin que connu, il renoncât à commettre de nouveaux méfaits. Plusieurs pistes furent suivies, jusqu'au jour où de suppositions en conjectures, de rapprochements en concordances, un professeur de l'Athénée royal, fouineur comme pas un, friand de potinage, maniant avec la même facilité l'ironie et le sarcasme, trouva le mot de l'énigme. Jour-

naliste à ses heures, il fit de sa découverte le sujet d'une chronique que *Le Soir* publia, dans son numéro du 4 juin 1910, sous la signature de *Polydore Flandre*. Il la termine en mettant en évidence les intentions satiriques qu'il prête à l'auteur de la *galéjade*. L'auteur, quel est-il? Polydore Flandre se garde bien de le nommer.

» C'est un savant et un érudit, qui occupe dans le
» monde scientifique, — de Mons et d'ailleurs, — une
» place éminente et enviée. Il est de taille, de barbe et
» d'intelligence très au dessus de la moyenne. Ses écrits,
» remarquables par leur valeur et leur originalité, lui
» permettaient de ne pas s'atteindre lui-même en écrivant
» sa petite satire. Mais j'ai parlé d'Anatole France à son
» sujet. Cela m'empêchera de dire son nom, car il est par
» dessus tout modeste, et ne me pardonnerait pas de le
» citer en semblable compagnie.

» Qui est-il?

» Cherchez. »

Le conseil fut suivi par M. Léon Losseau, un bibliophile doublé d'un bibliographe averti et fort expert dans l'art de mener une enquête bibliographique et pour qui l'examen d'un livre dans la forme et dans le fonds n'a plus de secret. Nature et fabrication du papier, composition et caractères typographiques, qualité de l'encre, format et justification, analyse des allusions littéraires, tout ce qui permet de dater une œuvre, comme aussi la recherche des conditions que doit réunir une supercherie pour avoir le caractère d'une mystification, rien n'échappa à son esprit critique et à sa sagacité.

N'attendez pas de moi que je vous en dise plus long sur ce sujet ; ouvrez l'*Annuaire de la Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique*, pour 1916, où vous trouverez la notice de M. Léon Losseau sous le titre : *Les auteurs et la date de la Facétie relative au sexe du Dragon*

de *Wasmès, tué par Gilles de Chin*, et de la brochure de 1825, vous connaîtrez tous les mystères, y compris le nom de son auteur et celui du poète qui écrivit l'épître en vers au lecteur.

Cette plaisanterie nous remet en mémoire une histoire, qui fit couler beaucoup d'encre en France et en Belgique en ce radieux été de 1914 qui vit éclater la grande guerre, et à laquelle se trouvèrent mêlés M. Léon Losseau et Polydore Flandre, le chroniqueur du *Soir*.

Polydore Flandre, ironiste et pince-sans-rire, devait apprécier plus que tout autre les facéties littéraires, et il s'en délectait.

Après Nodier que son *Histoire des Sociétés Secrètes* a placé au premier rang des mystificateurs; après le naturaliste Moquin Tandon, auteur de le *Carya Magalonensis* (Le Noyer de Maguelone) qu'il présenta à l'Académie des inscriptions comme l'œuvre d'un évêque du XIV^e siècle; après le romancier Willy (Henry Gauthier-Villars) qui s'amusa à créer de toutes pièces un poète belge dont les critiques les plus réputés s'occupèrent, notre ami Polydore Flandre (vous ai-je dit que c'était le pseudonyme de feu le professeur Oscar Van den Daele?) se mit en tête, lui aussi, de donner le jour à un poète. Avec la collaboration, nous dirions volontiers la complicité, d'un jeune littérateur M. Arthur Cantillon, il mit au monde Algernon James Canontill connu sous le surnom de John Littlebird, dont les œuvres posthumes, traduites par M. Cantillon, furent publiées avec une préface de Polydore Flandre.

Quand le petit volume parut sous le titre *La Guitare enchantée*, il trompa bien des gens. On fut d'avis en lisant les six poèmes de John Littlebird, traduits par Cantillon, que la littérature anglaise avait perdu un poète de valeur en la personne de John Littlebird mort à l'hôpital en 1910,

et après quelques fleurs sur sa tombe, on aurait parlé d'autre chose, si une phrase insidieuse écrite à dessein dans la préface ne fut le point de départ d'une polémique qui provoqua un vif émoi dans le monde des lettres.

Le préfacier rapporte que le poète, avant de mourir, brûla la plupart des exemplaires de son livre, et il ajoute que d'aucuns ont voulu à cet égard le comparer à Rimbaud, mais à tort, car celui-ci n'a point détruit sa *Saison en enfer*, bien que M. Paterne Berrichon le prétende. Cette phrase anodine en apparence, cachait une de ces « rosseries » dont notre ami Polidore avait soigneusement calculé les effets.



RIMBAUD

Il faut vous dire que M. Paterne Berrichon, beau frère de Rimbaud, venait de publier dans le *Mercure de France*, une biographie circonstanciée de l'ami de Verlaine, dans laquelle il racontait comment l'écrivain, après avoir fait imprimer à Bruxelles, en 1873, une *Saison en enfer*, détruisit par le feu toute l'édition, à l'exception de quelques exemplaires qu'il envoya à des amis : Verlaine (alors à la prison de Mons), Jean Richepin, Ponchon et Forain.

M. Paterne Berrichon fut l'un des premiers à recevoir la *Guitare enchantée* et sa stupéfaction fut grande en se voyant formellement contredit sur un épisode de la vie de Rimbaud qu'il croyait connaître mieux que personne.

L'émoi de M. Berrichon était partagé, pour d'autres causes, par quelques bibliophiles parisiens qui possédaient dans leur bibliothèque la rarissime plaquette cotée sur le marché 1200 francs, prix qu'en avait donné M. Barthou. Tout d'abord on crut à une mystification. Entre Paris et Mons s'engagea une correspondance. M. Berrichon croyant tout d'abord à une plaisanterie, puis s'inquiétant, demanda des preuves, et Polydore Flandre qui s'amuse des perplexités de son correspondant se garde bien de produire l'argument décisif, d'où échange de lettres parfois aigres-douces jusqu'au jour où Polydore cite le nom de M. Léon Losseau, propriétaire des quatre cents exemplaires de la fameuse *Saison en enfer*. Mais une simple affirmation ne suffit pas, il fallut que M. Losseau fit le voyage de Paris, vit M. Berrichon et M. Barthou l'un des heureux propriétaires de la rarissime brochure, et leur expliqua, par le menu, comment il avait racheté des liquidateurs de la maison d'imprimerie Pot et C^o, à Bruxelles, tout le stock de la *Saison* que l'éditeur n'avait pas livré à Rimbaud, faute de paiement.

Comme on le voit, l'histoire était plus prosaïque que ne l'avait imaginée M. Paterné Berrichon, et la biographie de Rimbaud y perdit une jolie page.

Il m'a plu de remémorer ces histoires plaisantes que la grande guerre a rejetées bien loin dans le temps. La gaieté, la joyeuseté que nous avons connue jadis a fui, épouvantée devant les exigences matérielles et le mercantilisme du temps présent. Si, comme le vieillard d'Horace, j'aime à vous parler du temps passé, c'est qu'il me rappelle ma jeunesse.

